

LE TRAIT D'UNION

DE

SAINT SEVER DE SAINTONGE



MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

*Le 15 mars dernier, par votre vote, vous avez manifesté votre confiance aux **sept femmes et sept hommes** qui ont accepté de s'engager à mes côtés.*

*Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont soutenu la liste « **SAINT SEVER ENSEMBLE ET SIMPLEMENT** ».*

*C'est avec enthousiasme et dévouement que nous sommes décidés à nous investir pour le développement de notre village, avec **vous**.*

*Voici un **numéro spécial** préparé par la nouvelle équipe « communication », merci à eux pour leur investissement.*

***Numéro spécial** dédié à la crise sanitaire inédite : **Covid-19** ; cette pandémie a bousculé notre pays. Notre région a été plus épargnée que d'autres ; mais cette situation ne doit pas nous empêcher de rester vigilants.*

Je vous invite à prendre connaissance des mesures prises par toutes et tous sur notre commune. Pour faire écho à la couverture de ce numéro spécial, je vous propose de retrouver dans ce bulletin les gestes barrières et les comportements solidaires que vous avez tous adoptés.

*Encore **merci** aux femmes et aux hommes en première ligne dans les hôpitaux, les milieux médicaux, les services publics, les commerces alimentaires etc. Je leur rends hommage et salue leur rôle dans l'effort collectif pour lutter contre la pandémie.*

Tous ensemble et simplement pour l'avenir et la prospérité de notre commune.

Merci et bon courage à toutes et à tous, bon été et bonnes vacances.

Le Maire

Pierre HÉRVE

UN GRAND MERCI !

SPÉCIAL CORONAVIRUS

Les masques ont renforcé le tissage de la SOLIDARITE

Aline BIDARD nous a déjà expliqué comment 24 personnes se sont rapprochées et organisées pour fabriquer 680 masques...être utile est un beau métier ! grâce à elles et à tous les donateurs, nous avons tous reçu de quoi nous protéger contre le virus-

Alors MERCI !



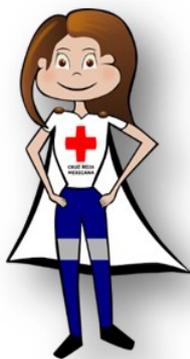
Le cabinet médical s'est immédiatement organisé

Dès le début du mois de mars, le Docteur Didier RAPIN, qui avait heureusement gardé un stock de masques d'il y a 10 ans lors de l'épidémie de grippe H1n1, a établi un protocole afin de recevoir ses patients susceptibles d'être porteurs du COVID-19. Le malade est équipé d'un masque, il ne passe pas par la salle d'attente et est examiné dans une pièce spéciale. Une initiative qui a rassuré les 1500 patients qu'il suit dans son cabinet ou en EHPAD et qui a attiré l'attention d' FR3 très rapidement :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/charente-maritime/coronavirus-medecins-generalistes-peu-seuls-au-front-1799316.html>.



Le cabinet infirmier a bravé ses craintes et a été soutenu par tous



Quand il a fallu travailler avec le masque, la crainte de contaminer ceux qu'ils allaient aider fut très présente ; d'ailleurs certains patients ont eu peur, la patientèle a baissé tandis que les rues sont devenues désertes... alors que les uns devenaient phobiques, les autres restaient très insouciant, mais grâce à la solidarité entre tous, nos infirmiers se sont sentis plus forts et, même si le masque reste gênant, ils remercient tous ceux qui leur ont accordé leur confiance.



« Nous fûmes pendant la période de confinement COVID-19, organisés formellement en réseau d'information et conseil par la Fédération Nationale des Infirmiers 17 et par l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé). De plus, par nos relations amicales, de manière informelle, avec nos collègues de Chaniers et de Pérignac, en cas d'incapacité/arrêt de travail.... Cette période s'est finalement très bien passée, heureusement nous n'avons eu que très peu de cas dans notre région. La population fut particulièrement bienveillante et respectueuse des recommandations. Nos pensées vont bien sûr aux personnels soignants des régions les plus touchées et aux victimes du virus. »



Les pompiers au plus près des malades

Particulièrement mobilisés par la crise COVID-19 les pompiers de Saintes ont dû s'adapter rapidement afin de garantir leur sécurité et celle des personnes prises en charge.

Fin janvier 2020, le ministère de l'intérieur, auquel nous sommes rattachés, diffuse les premières informations.

*Cela déclenche au sein de notre service **la phase d'anticipation.***

Jusque début mars, les notes du service départemental d'incendie et de secours alertent l'ensemble des sapeurs-pompiers sur les dispositions à prendre.

D'une part, dans le cadre opérationnel des interventions de secours à personne, et d'autre part au sein de nos casernements dans un cadre de vie en collectivité 24 heures sur 24. La rigueur des mesures barrières et des procédures de désinfection s'impose à nous en permanence.

Bien sûr, comme tous, la crainte de manquer de moyens de protection est bien présente.

Après l'anticipation, l'action.

A l'instar des métiers « sanitaires », les sapeurs-pompiers se retrouvent confrontés aux premières victimes suspectées.

Les consignes de service suivent le rythme des informations nationales, autant dire quasi-quotidiennement.

L'appréhension est palpable mais comme toujours, les femmes et les hommes qui interviennent assureront leurs missions.



Creditphoto J.DUBOIS

Afin de gérer l'ensemble des opérations sur le secteur Est du département, un poste de commandement sera activé sur Saintes. Une unité de désinfection de nos véhicules sera également positionnée au centre de secours de Saintes afin de réduire les temps d'indisponibilité à la sortie du centre hospitalier. Au plus fort de la crise, nous avons enregistré une dizaine de désinfections quotidiennes nécessitant pour chacune d'entre elles ¾ d'heure.

Enfin, notre pharmacie à usage interne, elle aussi située à Saintes, sera durement mise à l'épreuve pour maintenir les flux d'approvisionnement, mais elle tiendra.

Comme tous, nous espérons la fin de cette pandémie inédite qui aura mis les services de secours à l'épreuve. En ce qui nous concerne, les consignes de protection ne sont pas levées malgré la sensation d'être sorti de crise. La vigilance reste de mise !

Les services municipaux à votre service pendant le confinement

Les services techniques



Pour eux, les rues sont restées désertes et après 15 jours de confinement total, ils ont déjà repris leur travail en plein air, chacun 2,5 jours par semaine, essayant de garder la commune propre et surtout, vidant les poubelles et déblayant les ordures laissées ici ou là... ☹

Puis ils ont préparé l'école pour la reprise du 11 mai.

Le secrétariat de mairie et la Poste

D'abord fermée au public, la mairie a rouvert dès le 20 avril. Les secrétaires avaient continué à travailler malgré tout, en venant un jour sur deux (sur les jours ouverts habituellement) et, au 20 avril, enfin munies de quelques masques et de gel, elles ont vaillamment assuré le lien avec la population (qui est plutôt sagement restée confinée d'ailleurs). Le 11 mai elles ont enfin reçu de l'approvisionnement en masques et ont pu reprendre leur travail à temps plein puis, début juin, les panneaux de plexiglas sont arrivés, terminant de rassurer tout le monde.



La Poste a fermé du 16 mars au 20 avril, puis a ouvert tous les lundis matin jusqu' au 11 mai. A cette date, le comptoir installé pour maintenir la distanciation vous a permis de venir nombreux en toute sécurité aux horaires habituels.

Le CCAS, un maillon essentiel

La commune a pu compter sur son CCAS afin de prendre soin de ses aînés et des personnes qui en avaient besoin. Maintenir le dialogue dans cette période de confinement s'est avéré très important. Soutien et bienveillance ont été essentiels pendant ce moment difficile. Le CCAS a répondu présent comme toujours.

Le Maire en constante relation avec Préfecture, CDA, AMF, Département... est celui qui a géré l'angoisse collective. Pas facile. Pas facile non plus de se rendre en mairie chaque jour et d'y recevoir des informations contradictoires, parfois pas vraiment cohérentes.

Il a fallu organiser les élections avec l'ancienne municipalité, trouver des personnes supplémentaires pour surveiller les sens de circulation et le respect des distances, fermer malheureusement la salle des fêtes, rendre visite aux plus choqués avec l'aide des adjoints et des membres du CCAS, se mettre à l'ordinateur pour récupérer les infos urgentes, se dépêcher d'essayer de trouver des masques, (tout juste une vingtaine, donnés en priorité aux secrétaires et au personnel de l'école).

Surprise un peu déconcertante pour tout le monde quand il a fallu comprendre aussi que les poubelles seraient ramassées alors qu'un FLASH venait de dire le contraire...

Et faire sonner les cloches de l'église chaque soir pour remercier nos soignants, mais aussi tous ceux qui ont continué à assurer leur travail pour livrer, accompagner, nettoyer, cultiver...



Notre épicerie a fait face elle aussi

L'épicerie de notre village tenue par Roseline et Jean-Paul GUILBERTEAU est restée ouverte pendant cette période particulière.

Pendant les premières semaines celle-ci a dû s'adapter en ouvrant uniquement le matin et en mettant en place rapidement des règles de distanciation afin que toute sa clientèle soit en sécurité.

De plus, le service livraison à domicile (toujours actif à l'heure actuelle) qu'assurent nos deux complices a tourné à plein régime.



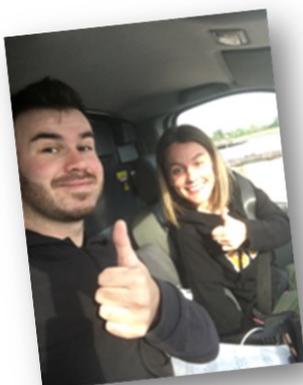
Aujourd'hui l'épicerie a repris son rythme habituel tout en respectant les conditions sanitaires demandées à savoir :

- Affichage des procédures sanitaires à l'extérieur du magasin
- Gel hydroalcoolique à disposition dès l'entrée
- Marquage au sol + fléchage

Protection synthétique transparente pour le vis-à-vis à la caisse.

Quoi qu'il arrive, qu'il pleuve, qu'il vente.... Nous retrouvons chez eux, cet accueil chaleureux et nous pouvons compter sur eux.

Merci aussi à JULIEN GRENON pour avoir livré si gentiment ses clients à domicile (*Le Terroir Des Fermiers Charentais - www.letterroirdesfermierscharentais.fr*)



Pendant cette période difficile du confinement liée au COVID-19, Julien GRENON a mis en place un service de livraison afin de permettre aux habitants de continuer à être approvisionnés en denrées alimentaires locales.

Dans un premier temps ce fut à domicile (commandes passées sur le site Internet ou Facebook) et lorsque la réouverture du marché à Chaniers le mercredi matin a été décidée, les habitants avaient le choix entre une livraison à domicile ou un retrait au stand sur le marché jusqu'à 13h.

L'école, les parents, les enfants, les maitresses, les assistantes maternelles



Le confinement, une expérience particulière qui a suscité beaucoup d'interrogation pour les **parents**.

Quelle organisation trouver pour continuer à travailler et faire l'école à la maison pour les enfants ? Vont-ils prendre du retard sur les apprentissages ou pouvoir continuer à suivre une instruction correcte ?

Comment va se dérouler le déconfinement ? Entre protocole sanitaire, gestes barrières, choix des enfants.... Que d'interrogations....

Puis arrive le 22 juin et le retour à l'école pour tous les élèves. Est-ce que tout va bien se passer ? L'école sera-t-elle prête ? Les informations peinent à arriver, ce qui suscite de nouveaux questionnements...

Pour les **enfants**, cette coupure a été très longue et difficile : pas de copains, copines, pas de jeux ensemble ni de balades, car obligés de rester à la maison. Et les devoirs avec les parents pas évidents car.... ils ne sont pas les maîtresses!

Les **institutrices** ont dû s'organiser et mettre en place l'école à distance pour garder un lien avec les enfants : classes virtuelles, envois des devoirs, Beneylu School (site Internet sécurisé). Le tout pas toujours facile avec des réseaux souvent saturés durant cette période.

Les **assistantes maternelles** ont également continué à travailler et à soutenir enfants et parents en prenant parfois jusqu'à 6 enfants en même temps avec des protocoles sanitaires et des conditions d'accueil toujours plus renforcés. Le travail était pesant avec toutes ces mesures nécessaires et obligatoires, mais en mettant l'intérêt des enfants au centre des préoccupations, elles ont mis en place des solutions ludiques et bienveillantes afin de les perturber le moins possible.

La cantine et la garderie périscolaire

En application du protocole sanitaire, la cantine a fonctionné en proposant 3 services selon une répartition par groupe bien définie pour éviter un trop grand rassemblement d'enfants.

La garderie périscolaire a accueilli les enfants le matin et le soir.



Les goûters ont été pris dans les locaux respectifs par groupe déterminés ou à l'extérieur si le temps le permettait. Les activités proposées ont été organisées de façon à respecter la distanciation physique (jeux partagés non autorisés), à savoir des jeux collectifs sans besoin de matériel à partager, des jeux d'expression orale, temps libre...

Tous les agents ont mis en place les gestes barrière, port du masque (changement obligatoire toutes les 4 heures), lavage des mains, désinfection des locaux, sens de circulation...

Les auxiliaires de vie (interview)

« Durant cette période particulière que je n'avais jamais connue à mon âge, je, non, je vais dire « Nous », les auxiliaires de vie, avons chaque jour continué - malgré la non-dotation de matériel dans un premier temps à prendre soin des personnes que nous aidons au quotidien.



Les familles ne pouvant que parfois difficilement être présentes, nous avons un peu plus demandé ici et là s'il y avait besoin d'une course que nous ramenions le lendemain. Nous avons cherché à faire au mieux, rassurer les personnes, nos familles, malgré, je le reconnais, une angoisse.... celle de se dire que peut être malgré les gestes barrières, les protocoles médicalisés au travail et à la maison, nous pouvons être le vecteur de cette pathologie, de ce virus que je n'ai pas encore nommé ; mais cette COVID-19 a posé de délicates questions : le manque de matériel, de personnel, mais aussi de l'observation : celle du prendre soin, de faire attention à soi aux autres, d'être vigilant aux besoins et de prouver que nous pouvons tous faire un quelque chose pour aider la communauté, à chaque niveau, en prenant soin des enfants, en prenant soin des personnes malades, des personnes fragiles.

Je suis fière de ce que l'ensemble a pu faire pour tous, et vous propose de continuer dans ce sens. Et je voulais vous remercier tous, tous ceux que j'ai croisés, qui m'ont souri, et jamais jugée d'être de sortie afin de pouvoir faire mon métier d'Auxiliaire de vie au quotidien.

Une écoute pour les anxieux

Une cellule de crise psychologique, en lien avec le cabinet infirmier, a immédiatement été mise à disposition gratuitement par téléphone par le centre ALTER ECHO, elle a servi à quelques-uns qui ont eu du mal à supporter le confinement.

Réouverture du cabinet des chiropracteurs dès le 11 mai

Le cabinet a lui aussi mis en place un protocole sanitaire adapté mais très contraignant qui suit les directives des ARS, pour permettre aux patients de revenir dès cette date. Pour le praticien, lavage de mains et avant-bras, masque, gel, vêtement manches courtes, changement de tenue après chaque consultation. Pour le patient prise de température, masque, gel, pas d'accompagnant, attente dans sa voiture avant qu'on lui ouvre la porte car pas de salle d'attente.

Peu à peu les mesures s'assouplissent, espérons que c'est pour longtemps.



Et puis TOUTES et TOUS

vous vous êtes engagés chacun à votre manière en appelant vos voisins, vos amis, ceux qui en avaient besoin, parfois pendant de longues heures, pour soutenir, réconforter, encourager et échanger.

AU REVOIR !



Mme VERGER



Francis



Nous sommes heureux d'avoir croisé leur chemin, nous les remercions pour tout ce qu'ils nous ont apporté et leur souhaitons une douce retraite auprès des leurs.

L'armistice de 39/45 durant la crise sanitaire

Cette cérémonie marquant la fin de la seconde guerre mondiale a bien eu lieu cette année malgré le confinement.



Cinq élus représentants de notre commune, l'ont dignement marquée. Monsieur le Maire a ouvert la cérémonie, notant les conditions particulières de ce petit rassemblement (portant un masque et se tenant à distance les uns des autres). Lecture a ensuite été faite des "morts pour la France" inscrits sur le monument, suivie d'une minute de silence.

REMERCIEMENT PARTICULIER :

A Monsieur Jean-François FAVRE pour l'œuvre offerte pour l'église.

Un petit article complémentaire viendra illustrer ce propos lors du prochain Trait d'Union.



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Le 15 mars dernier la liste « ENSEMBLE ET SIMPLEMENT » emmenée par Pierre HERVE a été élue.

En raison de la crise sanitaire COVID-19, le Conseil Municipal d'installation n'a pu se tenir que le 28 mai, dans le respect des mesures barrières.

Il aura fallu 67 jours, plus de deux mois pour enfin pouvoir réunir le tout premier Conseil Municipal de la mandature 2020 - 2026. Le 28 mai, c'est à huis clos que s'est tenue la première réunion des représentants nouvellement élus. Pour l'occasion, la municipalité avait fait tout le nécessaire pour permettre à la séance de se tenir dans des conditions sanitaires adaptées aux exigences gouvernementales.

L'ÉLECTION EN DÉTAIL



Inscrits	486
Votants	215
Blancs	5
Nuls	10
Exprimés	200

ELUS	Suffrages obtenus	ELUS	Suffrages obtenus
Pierre HERVE	179	Jean-Paul GUILBERTEAU	188
Corinne PEQUIGNOT	176	Audrey FERREIRA	186
Jean-Michel TIBURCE	142	Jean-Sébastien LEBLANC	186
Anthony TERRIERE	196	Nathalie TRICOIRE	186
Bruno FERRARI	192	Dominique MONDIN	178
Jean-Michel GABORIAUD	190	Jean-Louis DEMINIER	176
Frédérique DUPONT	189	Karine RESSOUCHE	172
Brigitte LECLERC	189		

Vos nouveaux élus

Comme le veut la tradition, c'est Jean-Louis DEMINIER, le doyen, qui a eu l'honneur de présider le 1^{er} vote des élus qui a permis d'officialiser le nom de Pierre HERVE en tant que Maire. Puis la séance s'est poursuivie par l'élection des adjoints et d'un conseiller municipal délégué.



LE MAIRE ET LES ADJOINTS



La conseillère municipale déléguée



Les conseillers

L'assemblée est paritaire :
7 hommes / 7 femmes
et le Maire



**Un Maire, 3 adjoints au Maire, 1 conseiller municipal délégué, 10 conseillers municipaux.
Voici les élus en charge de représenter les Saint Séverin(e)s durant les 6 prochaines années.**

Localisation de vos élus



Nathalie TRICOIRE,
Conseillère



Karine RESSOUCHE,
Conseillère



Dominique MONDIN,
Conseillère



Jean-Michel TIBURCE,
2ème Adjoint



Jean-Michel GABORIAUD,
Conseiller



Jean-Louis DEMINIER,
Conseiller



Jean-Paul GUILBERTEAU,
Conseiller



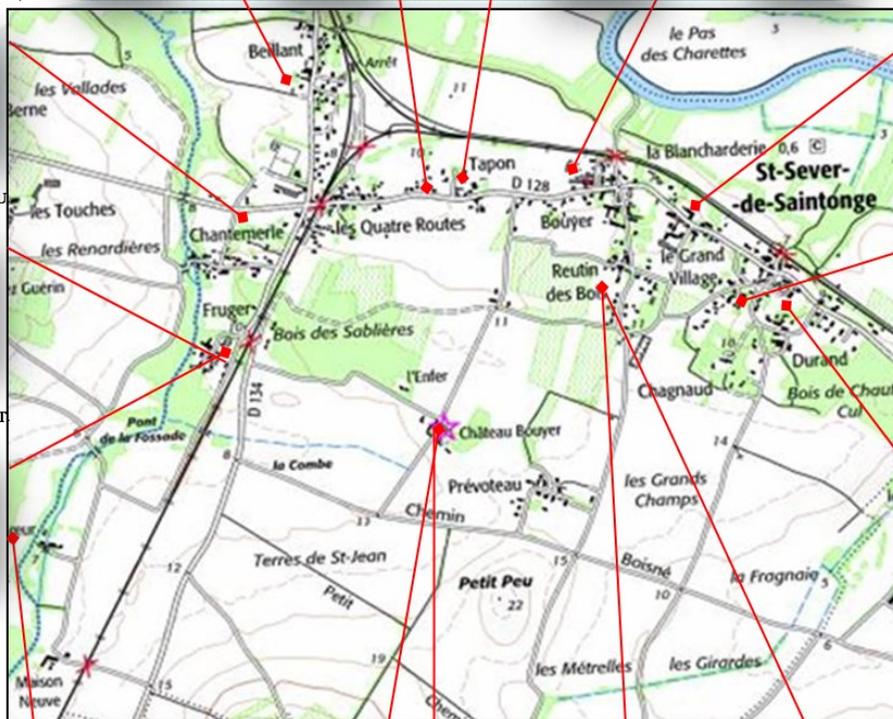
Brigitte LECLERC,
Conseillère déléguée



Corinne PEQUIGNOT,
1ère Adjointe



Audrey FERREIRA,
Conseillère



Anthony TERRIERE,
3ème Adjoint



Bruno FERRARI,
Conseiller



Pierre HERVE,
Maire



Frédérique DUPONT,
Conseillère



Jean-Sébastien LEBLANC,
Conseiller



Les commissions et leurs membres

Pendant leur mandat, les conseillers municipaux ont l'opportunité de siéger au sein de différentes structures, commissions, assemblées ou conseils d'administration, dans lesquels le village dispose d'un ou plusieurs fauteuils.

Le Conseil Municipal d'installation a permis d'élire celles et ceux qui auront la charge de représenter la municipalité. Par exemple :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Le CCAS est une structure dont la mission est d'intervenir auprès de nos administrés se trouvant dans une situation difficile, ainsi que des séniors et personnes en situation d'isolement. Il se charge entre autres de l'instruction des dossiers d'aide sociale, de l'organisation des services sociaux (service d'aide à domicile, demande de logement, accueil des demandeurs d'emploi, demande de couverture maladie universelle, demande d'aides aux personnes handicapées, instruction du RSA...) et de la coordination des intervenants de l'action sociale (associations, travailleurs et services sociaux). En outre, il peut agir dans le domaine de la petite enfance. Le CCAS est autonome et bénéficie d'une subvention municipale. Il est présidé par le Maire de la commune. Autour de lui, le Conseil d'Administration est constitué d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et d'acteurs locaux de l'action sociale.

La commission d'appel d'offres (CAO) a pour mission d'examiner les candidatures et les offres proposées dans le cadre des marchés publics en procédure formalisée et des marchés publics en procédure adaptée d'un montant supérieur à 40 000 € H.T. passés par la commune. C'est à elle que revient la lourde tâche de sélectionner l'offre économiquement la plus avantageuse. La commission peut également déclarer le marché public infructueux si aucune offre n'a été déposée dans les délais prescrits ou si seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées ont été présentées.



Commissions communales

Environnement, patrimoine bâtiment et voirie	<i>Jean-Michel TIBURCE, Jean-Sébastien LEBLANC, Jean-Paul GUILBERTEAU, Bruno FERRARI, Jean-Michel GABORIAUD, Jean-Louis DEMINIER</i>
Bâtiment annexe: Chaufferie à bois, salle des fêtes	<i>Jean-Michel TIBURCE, Jean-Sébastien LEBLANC, Jean-Paul GUILBERTEAU</i>
Activités et loisirs (festives, culturelles, sportives, associatives et téléthon)	<i>Corinne PEQUIGNOT, Audrey FERREIRA, Dominique MONDIN, Karine RESSOUCHE, Jean-Paul GUILBERTEAU, Jean-Louis DEMINIER, Nathalie TRICOIRE, Frédérique DUPONT, Jean-Sébastien LEBLANC</i>
Communication (interne et externe)	<i>Brigitte LECLERC, Audrey FERREIRA, Karine RESSOUCHE, Nathalie TRICOIRE</i>
Finances	<i>Pierre HERVE, Corinne PEQUIGNOT, Jean Michel TIBURCE, Anthony TERRIERE, Brigitte LECLERC, Bruno FERRARI, Jean-Michel GABORIAUD, Frédérique DUPONT</i>
Aménagement : Développement et projets (zones à lotir ou à bâtir, enfouissement des réseaux, économie d'énergie...)	<i>Anthony TERRIERE, Bruno FERRARI</i>
Commission de contrôle des listes électorales	<i>Jean-Michel GABORIAUD</i>
CCID (Commission Communale des Impôts Directs)	<i>Pierre HERVE, Président</i>



Liste délégués intercommunaux

	Nombre requis	Résultat élection	
		Titulaire (s)	Suppléant (s)
Communauté d'Agglomération de SAINTES	1 titulaire, 1 suppléant	maire	1er adjoint
Soluris	1 titulaire, 2 suppléants	<i>Jean-Michel GABORIAUD</i>	<i>Brigitte LECLERC Jean-Sébastien LEBLANC</i>
Syndicat des eaux de la Charente-Maritime	1 titulaire, 1 suppléant	<i>Pierre HERVE</i>	<i>Jean-Michel TIBURCE Bruno FERRARI</i>
Syndicat Départemental de la voirie	1 titulaire	<i>Jean-Michel TIBURCE</i>	
Syndicat d'électrification (SDEER)	1 titulaire	<i>Anthony TERRIERE</i>	
Conseil d'Ecole	Le maire + 1 conseiller	<i>Pierre HERVE</i>	<i>Karine RESSOUCHE</i>
Correspondant défense	1 titulaire	<i>Jean-Louis DEMINIER</i>	
Commission appel d'offres	1 président, 1 suppléant, 3 membres titulaires, 3 membres suppléants	<i>Pierre HERVE Jean-Michel TIBURCE Jean-Michel GABORIAUD Jean-Paul GUILBERTEAU</i>	<i>Jean-Sébastien LEBLANC Jean-Louis DEMINIER Frédérique DUPONT Bruno FERRARI</i>
Comité national d'Action Sociale (CNAS)	1 titulaire	<i>Brigitte LECLERC</i>	
Association « le SAS » chantiers d'insertion	1 titulaire	<i>Pierre HERVE</i>	<i>Dominique MONDIN</i>
Pays de Saintonge Romane	1 titulaire, 1 suppléant	<i>Corinne PEQUIGNOT</i>	<i>Jean-Louis DEMINIER</i>
Syndicat Intercommunal d'Expérimentation des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (ADELFA 17)	1 titulaire, 1 suppléant	<i>Jean-Michel TIBURCE</i>	<i>Jean-Louis DEMINIER</i>

Membres du Centre Communal d'Action Sociale

Membres du Centre Communal d'Action Sociale	5 conseillers élus et 5 membres nommés par le Maire (Président CCAS)	<i>Corinne PEQUIGNOT (Vice-présidente) Dominique MONDIN Audrey FERREIRA Jean-Louis DEMINIER Nathalie TRICOIRE</i>
---	---	---



Délégués CDA

Délégué communautaire	Le maire
Suppléante délégué communautaire	La 1ère adjointe
Education, Enfance Jeunesse, Petite Enfance	<i>Frédérique DUPONT</i>
Ressources Humaines, Dialogue Social	<i>Brigitte LECLERC</i>
Collecte et traitement des déchets	<i>Bruno FERRARI</i>
Mobilité, transports, accessibilité CIAPH	<i>Audrey FERREIRA</i>
Aménagement du territoire et Habitat PLH	<i>Anthony TERRIERE</i>
Mission Locale	<i>Brigitte LECLERC</i>
Action sociale, Insertion, Contrat Local de Santé	<i>Corinne PEQUIGNOT</i>
CLECT	<i>Jean-Michel GABORIAUD</i>
Flow route, Voie Verte	<i>Anthony TERRIERE Jean-Louis DEMINIER</i>
Conférence intercommunale du Logement	<i>Jean-Michel GABORIAUD</i>
Politique de la ville, Gens du voyage, CISPD	<i>Pierre HERVE</i>
Fonctionnement et animation des piscines	<i>Bruno FERRARI</i>

Délégués (autre que CDA)

Référents tempête : réseaux ERDF	<i>Jean- Sébastien LEBLANC</i>
Référent tempête	<i>Jean-Michel TIBURCE</i>
Référent sécurité routière	<i>Jean-Louis DEMINIER</i>
Pompes Funèbres Publiques	<i>Pierre HERVE</i>

LES POUVOIRS SPÉCIAUX DU MAIRE

C'est l'une des délibérations incontournables votées au début de chaque mandat. Lors du Conseil Municipal d'installation, l'ensemble des élus (excepté le Maire) a voté une délibération fixant les pouvoirs spéciaux du Maire. Au total, 7 délégations régies par le Code Général des Collectivités Territoriales et strictement encadrées, dans des domaines aussi variés que les marchés publics, l'urbanisme, ou le judiciaire. Le Maire peut ainsi passer des contrats d'assurance, prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière, exercer les droits de préemption pour la municipalité, ou encore procéder à des demandes de subventions, pour ne citer que les principales délégations.



Objectif : permettre au Maire d'agir dans ces domaines, au nom de la majorité des élus, sans devoir solliciter un vote du Conseil Municipal. Un pouvoir qui s'accompagne d'une transparence totale, puisque chaque décision est notifiée par écrit et présentée aux Conseillers Municipaux, qui peuvent ainsi demander des éclaircissements en séance. Une pratique en vigueur dans toutes les villes de France afin de faciliter le travail des équipes municipales et permettre de gérer certaines urgences.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS à compter du 1^{er} septembre 2020, en mairie

- Permanence du Maire : chaque mardi matin de 9 h à 12 h ou sur Rendez-vous
- Permanence des adjoints :
 - Corinne PEQUIGNOT 1^{er} adjoint : le 2^{ème} lundi du mois de 9 h à 12 h
 - Jean-Michel TIBURCE 2^{ème} adjoint : le 3^{ème} vendredi du mois de 15 h 30 à 18 h 30
 - Anthony TERRIERE 3^{ème} adjoint : le 4^{ème} vendredi du mois de 13 h 30 à 16 h 30



"L'interview du Maire"



M. Pierre HERVE

- 70 ans, retraité,
- Saint Séverin depuis 1951 (et né en 1950)
- Premier mandat en 1977,

- Deux fois adjoint au Maire, deux fois Maire (3^{ème} en cours),
- Ancien opérateur service informatique - COOP ATLANTIQUE,
- Fonctions bénévoles passées : Président du Club de Foot, Membre du bureau du Comité des Fêtes, Délégué des parents d'élèves.

Mandats

2020 - 2026 : Maire

2014 – 2020 : Maire

2008 – 2014 : Maire

2001 – 2008 : 1^{er} adjoint

1995 – 2001 : 3^{ème} adjoint puis 2^{ème} adjoint suite à la démission de Mr Bessière le 31/03/1996.

1989 – 1995 : Conseiller Municipal

1982 – 1983 : Conseiller Municipal

1977 – 1982 : Conseiller Municipal

Monsieur le Maire, quelques questions :

 **Réélu Maire pour la 3ème fois, que vous inspire cette nouvelle étape de votre vie citoyenne ?**

"Je suis très heureux d'avoir rassemblé une très bonne équipe et d'avoir une nouvelle fois obtenu la confiance des citoyens, malgré le contexte particulier de ces derniers mois."

 **Ce mandat a débuté dans des circonstances très exceptionnelles, quelles leçons en tirez-vous ?**

"Je salue la mobilisation générale des services et des bénévoles, l'entraide ». Chaque matin nous attendions le contrordre de l'ordre reçu la veille. Cela procure des insomnies et produit le stress de prendre des décisions qui soient les meilleures possibles, ou plutôt les moins mauvaises."

 **Quels sont vos principaux axes de travail pour ces 6 prochaines années ?**

- L'enfouissement des réseaux
- La poursuite de la défense incendie
- La fin des travaux à la mairie
- L'acquisition foncière pour ouvrir à l'urbanisation d'une, voir, deux zones AU

 **La recette de votre engagement ?**

" bien connaitre ma commune, aimer les gens et être à leur écoute.

Donner la parole à la population car, si tout le monde ne se présente pas aux élections, chacun peut avoir des compétences et des idées bonnes à étudier."

 **Votre devise ?**

" Il faut vivre simplement pour que d'autres, simplement, puissent vivre"

Merci Monsieur le Maire

ÉTAT CIVIL

Afin de respecter le droit à communication de chacun, et compte tenu d'un certain nombre de refus des intéressés, l'état civil ne sera communiqué que **SUR DEMANDE** des personnes concernées.



MERCI de faire savoir en mairie **vosre souhait de faire paraître**, naissance, mariage ou décès.

La commune n'a enregistré aucune naissance depuis le début de l'année et les mariages prévus ont été annulés et reportés à des dates ultérieures.

Nous déplorons une disparition ainsi qu'une transcription de décès.

LE MOT DE NOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX



Sylvie MERCIER
Conseillère départementale
Maire de Thénac



Alexandre GRENOT
Vice-Président du Conseil départemental
Maire des Gonds

Covid-19, le Département mobilisé

La pandémie due au Covid-19 est inédite par son ampleur et sa gravité. Le Département a immédiatement mobilisé ses équipes afin de répondre aux besoins sanitaires et assurer ses missions essentielles de service public.

Le Département, sous l'impulsion de Dominique BUSSEREAU, a décidé d'attribuer un masque pour tous les Charentais-maritimes. Avec nos collaborateurs, nous avons recensé les entreprises et les associations susceptibles de réaliser des masques dans des délais courts. Au titre de la solidarité sociale et territoriale, notre collectivité a ainsi commandé plus de 655 000 masques grand public respectant les normes Afnor, fabriqués en partie par des entreprises charentaises-maritimes, dont Eurobedding à Saint-Genis de Saintonge ou encore le collectif « Créagitateurs » aux Gonds. Nous avons conditionné les masques pour les 463 communes. Tous les habitants ont ainsi reçu en mai, un masque alternatif en tissu lavable et réutilisable. Cette opération financée entièrement par le Département marque notre volonté d'agir au plus près de nos concitoyens pour le bien commun. La priorité des élus départementaux est bien la santé de tous les habitants ; il s'agit aussi de contribuer à la relance de l'économie et des entreprises locales. Le Département prouve par ses actions, au quotidien qu'il est un maillon incontournable dans cette crise.

Opération « Pensées »

13 500 dépistages en lien avec l'Agence Régionale de santé ont été menés dans les 110 EHPAD Charentais-Maritimes au sein desquels résident 8 500 personnes âgées encadrées par 5 000 agents. Les établissements médico-sociaux ont également été concernés par cette opération. Le Département a sollicité le laboratoire public interdépartemental Qualyse, chargé de réaliser les tests PCR et sérologiques. Cette démarche vise à protéger les personnes âgées les plus vulnérables et les agents qui les accompagnent. Dans ce contexte, le Département de la Charente-Maritime est plus que jamais mobilisé pour accompagner les personnes les plus fragiles.

Sylvie MERCIER
06 75 83 02 45

Alexandre GRENOT
06 75 29 44 41

Article à paraître dans les bulletins municipaux des communes du canton de Thénac

CHEZ NOS VOISINS



RESULTAT DES ELECTIONS

<p><u>ROUFFIAC</u></p> <p>11 élus le 15 mars Le Maire : David MUSSEAU</p>	<p><u>DOMPIERRE SUR CHARENTE</u></p> <p>11 élus le 15 mars Le Maire : Gaby TOUZINOT</p>
<p><u>COURCOURY</u></p> <p>15 élus le 15 mars Le Maire : Éric BIGOT</p>	<p><u>MONTILS</u></p> <p>15 élus le 15 mars Le Maire : Alain-Victor NGUEWOUA</p>
<p><u>CHANIERS</u></p> <p>27 élus le 15 mars Le Maire : Éric PANNAUD</p>	<p><u>COLOMBIERS</u></p> <p>11 élus le 15 mars Le Maire : Dominique BLANCHET</p>

Nous serons ravis d'accueillir sur cette page les informations que nos voisins voudront bien nous communiquer.



CALENDRIER

Le COVID-19 a arrêté brutalement les activités associatives et la situation actuelle ne permet pas toujours de savoir comment elles reprendront à la rentrée. Les dates indiquées sont celles qui sont « pressenties » et sont communiquées ici sous réserve d'annulation....

Association Communale de Chasse Agréée	Pas de manifestation prévue
Comité des Fêtes "Les goules réjouies"	Entrecôte le 19 septembre Assemblée Générale le 25 septembre, vous êtes les bienvenus. Un appel à candidature aura lieu, si vous souhaitez participer faites-vous connaître.
Club des Aînés Ruraux "Teurjhou Bitons"	Marche tous les mardis matins - 1 ^{er} 3 ^{ème} jeudis du mois : belote et jeux - 2 ^{ème} 4 ^{ème} 5 ^{ème} jeudis du mois : travaux manuels
Union Sportive St Sever Pétanque	Tournois semi-nocturnes : 29 août
APE St Sever Rouffiac	Réunions non programmées
Tennis	Pas de manifestation prévue
Alter Echo	Pas de manifestation prévue
Mon Poker Club	Hors période COVID-19 : chaque mercredi soir à partir de 18 h
Amicale Team Yakagazé	Pas de manifestation communiquée
Association Zen du Boulay	L'association propose des séances de méditation : Tous les mercredis à 17 h 30 Tous les dimanches à 9 h. Ces séances sont ouvertes à tous. On peut y participer en allant au dojo de St Sever ou par vidéo Zoom à partir de chez soi. Pour les détails des séances voir le site « www.zen-boulay.com/calendrier . »

CALENDRIER (suite)

PIQUE-NIQUE COMMUNAL

dimanche 23 août

Opération « **NETTOYONS LA NATURE** »
samedi 26 septembre à partir de 9 h.
Rendez-vous à la salle associative.



TELETHON

samedi 5 décembre



MARCHE DE NOEL

dimanche 6 décembre



VENEZ NOMBREUX

UNE REUNION À SAINT SEVER POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI



L'association SNC de SAINTES invite les personnes en recherche d'emploi de SAINT SEVER à se manifester lors d'une réunion qui aura lieu à la salle des fêtes, le **3 septembre à 14 h 30**.

Pendant la crise de nombreuses personnes ont perdu pied.« Il faut surtout sortir de l'isolement » constatent ses membres. L'association offre de se déplacer pour prendre contact et se présenter. Elle propose un accompagnement du demandeur : préparation du CV et de la lettre de motivation, préparation d'entretien d'embauche, réflexion sur la formation ou reconversion, confiance en soi...

Son siège est situé à la MDS (Maison de la Solidarité) sur la rive droite saintaise ; elle va y relancer ses ateliers et groupes de parole.

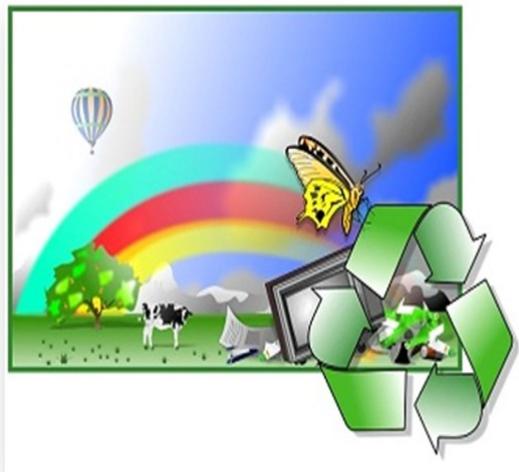
Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) est une [association loi de 1901](#) d'aide à la recherche d'emploi. Créée en 1985, Solidarités nouvelles face au chômage a pour mission d'accompagner des personnes sans emploi. Sa méthode d'accompagnement est basée sur la reconstruction du lien social et la revalorisation des personnes au chômage.

En mars 2015, SNC est lauréat de « la France s'engage » et fait partie des trois associations ayant remporté le plus de votes sur internet. Elle est également lauréate des 6ème Grand Prix de la finance solidaire, organisé par le Monde et Finansol.

Contact / Danièle LUDWIG 06.20.63.81.21

INFOS PERSPECTIVES

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



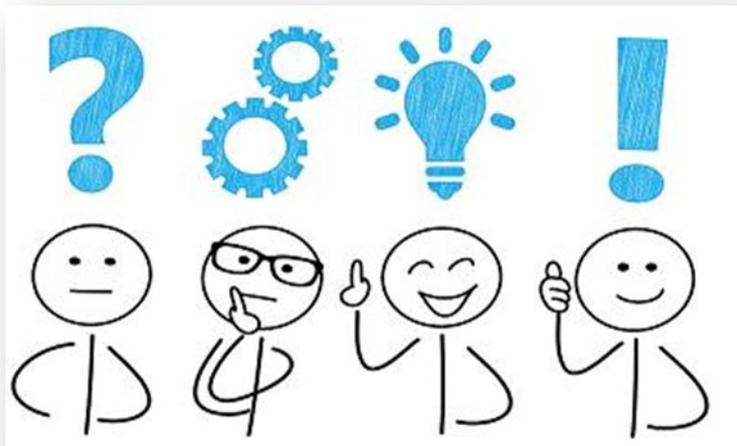
ANTICIPER, ACCOMPAGNER, TRANSFORMER, le **COMITE 21** est un regroupement de 400 experts qui décrypte les actualités et essaye, grâce à son intelligence collective, de proposer des pistes de mutation de la société, qu'elles soient environnementales, technologiques, démographiques, règlementaires...

Voici ses propositions pour « le **Monde d'Après** » (après le 11 mai 2020) :

- ⇒ Prioriser la santé et la vie des citoyens
- ⇒ Continuer et encourager les débats sur « le Monde d'Après »
- ⇒ Permettre les retrouvailles avec l'essentiel
- ⇒ Changer de modèle économique : transformer l'actuelle décroissance et prospérité sobre
- ⇒ Faire le bilan du soutien de l'économie numérique pendant la crise (télétravail, suivi de l'épidémie, économies de transports, lien entre les êtres...)
- ⇒ Regrouper les aides publiques pour les plus pauvres dans un esprit d'accès à un
- ⇒ « Revenu vital minimum »
- ⇒ Créer des sociétés de bien commun entre collectivités et entrepreneurs
- ⇒ Donner la même force juridique à la notion « d'usage » qu'à celui de la propriété
- ⇒ Créer une « Autorité Indépendante des Risques »
- ⇒ Œuvrer pour un conseil de sécurité planétaire

ENSEMBLE ET SIMPLEMENT

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



Pour faire suite à la profession de foi de Pierre HERVE, la commission communication vous propose de travailler avec vous. Il lui semble en effet indispensable d'avoir **vos avis** sur les grandes orientations de son travail.

Pour cela, elle aimerait un **échantillon de la population** qu'elle pourrait interroger lorsque des options importantes se présentent : par exemple, quelles grandes rubriques doit-on développer sur le site internet ? ou bien quelle identité visuelle doit-on choisir ?...

Si vous n'êtes pas timide et d'emblée volontaire, MERCI de nous le faire savoir sur le mail suivant : rseauxtech@yahoo.fr ou bien en appelant au **06.70.32.10.44**.

Il sera certainement nécessaire de compléter la liste de volontaires par des habitants tirés au sort dans la liste électorale pour établir cet échantillon représentatif de la population (pourcentage hommes/femmes, âge, appartenance socio-professionnelle...). Nous essaierons alors de prendre contact avec vous pour vous demander si vous accepteriez de nous aider en nous donnant votre façon de voir.

A bientôt !

Une productrice de légumes BIO à ST SEVER

Merveilleuse Rencontre avec Caroline

« LE CHAMPS DES POSSIBLES »

Quand une jeune saintaise décide de passer de son bureau à son champ...

Elle nous propose sa production légumière diversifiée de plein champ basée sur un **système agroécologique**.

Caroline BONNIN, jeune femme de quarante ans, débute il y a deux ans, sa reconversion professionnelle par une formation en agriculture bio au CFPPA (Centre de Formations Professionnelles pour Adultes) au lycée agricole du Petit Chadignac à Saintes.



Puis elle affine ses connaissances, en se spécialisant dans la production de légumes en **sols vivants**.

Enfin, vient le temps de concrétiser ce beau projet.

Elle choisit de s'installer dans une prairie Saint Séverine **pure** (les analyses de la terre l'ont confirmé), au bord de La Seugne.

Chez elle, pas de produits chimiques, elle joue avec l'interaction de tous les éléments naturels (la faune, la flore, la terre, le soleil, l'eau...). Et fabrique ses extraits naturels (purin d'orties...)

Un paysagiste lui apporte son broyat végétal, un ami lui fournit le fumier de cheval, sa famille l'accompagne...une chaîne solidaire s'installe.

Cette magnifique professionnelle déborde d'énergie et de projets :

- Transmettre ses savoirs auprès des enfants (dans les écoles...),
- Créer un verger naturel,

et, certainement plein d'autres dans les années à venir.

Nous avons rencontré une jeune femme lumineuse, créative, et très engagée dans le respect de notre environnement.

Elle nous invite tous à la rencontrer sur ses terres de maraîchage et sur les marchés de producteurs locaux.



Caroline BONNIN,
chemin de Maison neuve à Crève-cœur
17800 St Sever de Saintonge.
Lcdp.paniers@gmail.com
06.43.70.54.75

Caroline vend ses légumes le :

- Mercredi de 16 h 00 à 19 h 00 au jardin,
- Samedi matin de 8 h 00 à 13 h 00 carrefour des 4 routes à St Sever de Saintonge
- Sur les marchés de producteurs locaux

Pour passer commande, vous pouvez consulter la page FACEBOOK
« Le champ des possibles St Sever de Saintonge ».

SENSIBILISATION

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

(très petit !)

0 5 mm

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né dans votre quartier !**

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon renversé lui suffit ! **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !!**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être **vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner... coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).

Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu, bâches, ainsi que les piscines hors d'usage.

RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- Il est **rayé noir et blanc**
- Il est **très petit (5 mm)**
- Sa piqûre est **douloureuse**
- Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit!)

+ d'informations :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr
www.signalement-moustique.fr

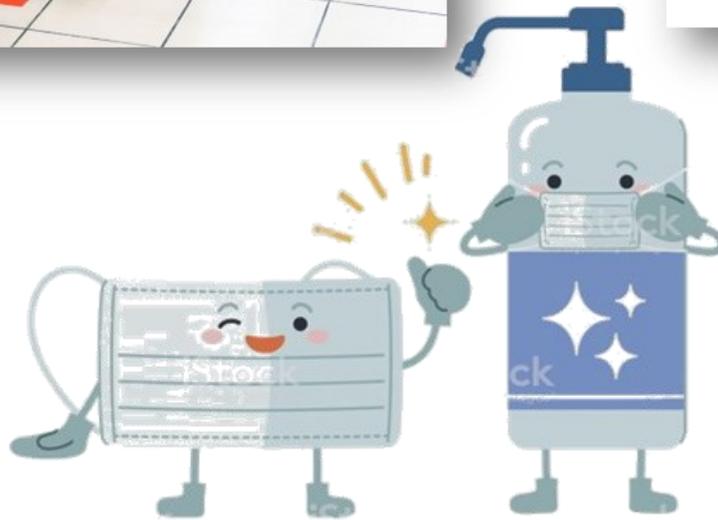
ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Santé publique France

Redaction : Département communication ARS Nouvelle-Aquitaine - Ne pas jeter sur la voie publique

AYONS LES BONS REFLEXES

**A COMPTER DU 20 JUILLET PORTONS LE MASQUE OBLIGATOIRE EN ESPACE PUBLIC FERMÉ
MÊME AVEC UN MASQUE, PARTAGEONS NOS SOURIRES**



CONTRE LE CORONAVIRUS, ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES

5 conseils



pour réduire la propagation des virus cet hiver



Se laver les mains
plusieurs fois
par jour
avec du savon



Éternuer dans son
coude plutôt que
dans ses mains



Utiliser un mouchoir
à usage unique
pour se moucher



Aérer au maximum
les pièces pour réduire
la concentration
en microbes



Si vous êtes malade,
portez un masque
jetable en présence
d'une autre personne

Bulletin d'Informations Communales
Siège : Maire de St SEVER de Saintonge

Equipe rédactionnelle
Lucette BARBAUD – Aline BIDARD – Audrey FERREIRA – Brigitte LECLERC – Jean-Pierre PEQUIGNOT –
Karine RESSOUCHE – Nathalie TRICOIRE

Dépôt légal juillet 2020

Tirage : 320 exemplaires